



Guerre en Ukraine – Soutien aux étudiant-es

En plus de mesures d'aide exceptionnelle d'urgence et de soutien moral déployées très rapidement pour les étudiant-es actuellement scolarisé-es au CNSMD Lyon, le 11 mars 2022, en complément et dans le cadre des actions menées par le Gouvernement et le Ministère de la Culture, Conseil d'administration du CNSMD Lyon a statué :

- L'exemption exceptionnelle du paiement du loyer de la résidence du CNSMD Lyon des étudiant-es de nationalité ukrainienne et russe jusqu'à la fin de l'année universitaire, juin 2022
- L'accueil et scolarisation des étudiant-es en conditions particulières dues à la situation en Ukraine, en Russie et en Biélorussie, sur demande dûment motivée et soumise à l'accord du directeur du Conservatoire et avis des responsables pédagogiques de l'établissement.

Ainsi, pendant la durée de leur accueil, les étudiant-es pourront assister aux cours, participer aux épreuves, productions et travaux menés au CNSMD Lyon et accéder à la Médiathèque, au restaurant et aux studios de travail. Iels pourront recevoir une attestation d'études mais aucun diplôme de l'établissement ne leur sera délivré.

Par ailleurs, les étudiant-es ont organisé au CNSMD Lyon une collecte de biens de première nécessité durant 10 jours, en lien avec l'association Lyon-Ukraine.

Au niveau international, le CNSMD Lyon est en contact régulier avec l'Association Européenne des Conservatoires (AEC) dont il est un membre actif.

Contacts

Service des Relations internationales
international@cnsmd-lyon.fr

Événement

Le Jeune Ballet du CNSMD Lyon participe à la soirée spéciale en soutien au peuple ukrainien organisée par Chaillot - Théâtre national de la danse le 14 avril à 20h avec un extrait de la pièce de Mathilde Monnier, *Publique*.

[En savoir plus](#) >

Première photo : En signe de soutien, le drapeau Ukrainien a été projeté à l'écran à la fin des représentations de *La Flûte enchantée* (avec deux étudiant-es ukrainien-nes au casting) du 1 au 4 mars. © Floriane Desseigne